

COMMUNE DE LUCINGES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 7 novembre à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Lucinges sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elue secrétaire de séance : Aline FAVRAT

Présents : JL. SOULAT, L. BAUD, JY. BEUCHER, C. BURKI, A. CHICHER, M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, A. FAVRAT, P. GERBAZ, E. JOVILLAIN, JP LEMMO, S. MARTY, I. MAUGET, C. MASCAGNI, V. MOUCHET, M. SARTON, D. SIMONEAU.

Excusés : P. CHARRIERE pouvoir Y. DIEULESAINT, A. DROUX pouvoir C. BURKI.

Date de convocation du conseil municipal : 31/10/2022

Délibération N° 2022-11-03 : Subvention classe de neige à Bellevaux – Ecole La Chamarette

Rapporteur : Monsieur Laurent Baud, Adjoint délégué au scolaire

Monsieur Laurent Baud présente au conseil municipal la demande de subvention de l'école privée La Chamarette pour une classe de neige CP qui aura lieu du 4 au 6 janvier 2023. Un élève concerné par cette classe transplantée est domicilié sur Lucinges. Le montant total prévisionnel de ce séjour est estimé à 7.325,50 euros pour 3 jours.

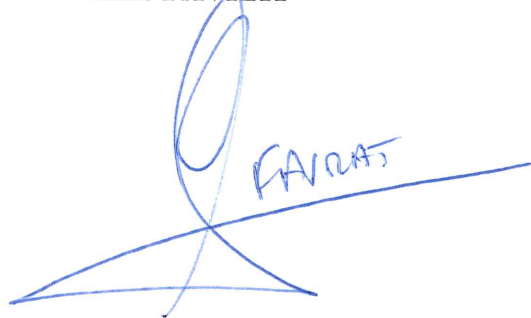
Compte tenu de la participation du conseil départemental sur la base de 20 euros, par jour et par enfants, il est proposé au conseil municipal de participer au financement de cette classe transplantée sur une base identique soit 1 enfant x 3 jours x 20 € = 60 € en totalité.

Après délibération, **le conseil municipal**, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Accorde** le versement d'une subvention de 60 euros à l'école La Chamarette pour la classe de neige qui aura lieu du 4 au 6 janvier 2023 ;
- **Dit** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2022 de la commune.

Ainsi fait et délibéré en séance

La Secrétaire de Séance,
Aline FAVRAT



Le Maire,
Jean-Luc SOULAT

